



APPEL DE PARIS

ERIT - FEVRIER 1996

L'abus des drogues n'est pas une question conjoncturelle et passagère, elle est enracinée au coeur de l'évolution de nos sociétés. Avec le renouvellement incessant des substances et des modes de consommation, avec l'extension des usages à toutes les couches sociales, avec les crises sociales qui amplifient les désarrois, nous devons réinventer et développer les moyens d'y faire face. Nous ne pouvons plus nous satisfaire de politiques simplistes et dépassées.

L'Europe doit s'engager activement dans cette voie.

Une politique des drogues en Europe doit être globale et s'intégrer dans une politique sociale d'envergure. Elle ne peut poursuivre le but de supprimer les drogues ni continuer de donner la priorité aux actions judiciaires et policières.

Que dire à ce propos de la peine de mort encore en vigueur dans 26 pays punissant les infractions liées à la drogue. Les professionnels européens s'associent à Amnesty International et dénoncent énergiquement cette pratique,

NOUS devons cesser de confondre le contrôle des drogues et la lutte contre le trafic avec la répression des usagers.

Refuser l'autodestruction et la dépendance causées par des usages nocifs de drogues, c'est avant tout promouvoir des valeurs humaines positives de solidarité et de santé, ce n'est pas se retrancher derrière un interdit légal.

En conséquence, nous voulons construire une politique des drogues en Europe qui repose sur :

- une citoyenneté européenne fondée sur la responsabilité et la liberté individuelles et collectives,
- une minimisation des risques qui exige en priorité l'éducation préventive et la reconnaissance des usagers comme partenaires de santé publique,
- un dispositif de soins de qualité vis à vis des pharmaco-dépendances, accessible et diversifié, ouvert à l'innovation.

Les objectifs des politiques publiques et des Organisations Non Gouvernementales en Europe doivent être redéfinies et conjuguées dans ce sens, grâce à de larges efforts d'échanges et de concertation. Il en va de la crédibilité des sociétés démocratiques et des institutions sociales.

- L'approche du problème des toxicomanies ne doit plus être centré sur le produit, mais sur les personnes et leurs relations sociales, et elle doit s'appuyer sur les liens de solidarité dans leurs communautés d'appartenance.
- Aujourd'hui, les principaux enjeux d'une politique des drogues en Europe se trouvent dans les foyers de détresse sociale, d'insécurité et de misère: les banlieues, la rue et les prisons.
- L'emprisonnement des toxicomanes en raison de leur usage de drogues doit être définitivement exclu. Des alternatives multiples sont à mettre en oeuvre pour ne pas aggraver la désinsertion des toxicomanes et pour définir des objectifs communs aux actions

préventive, thérapeutiques et de sécurité publique.

- Une attention particulière doit être portée aux populations émigrées et aux minorités ethniques afin d'adapter les actions communautaires et les services de soins en leur direction. Le racisme est la forme d'exclusion la plus dangereuse qui doit être absolument combattue.

De nombreux toxicomanes font partie de populations confrontées à des problèmes de

survie : améliorer l'état de santé et la vie quotidienne des usagers de drogues doit être une priorité.

- Cela exige une politique résolue de santé publique pour diminuer les risques et les dommages liés à l'abus des drogues, en particulier le SIDA, mais aussi les hépatites virales qui sont devenues partout en Europe l'une des menaces les plus graves.
- Cela exige aussi une politique d'ouverture de toutes les institutions vers les groupes et les individus marginalisés afin qu'ils deviennent de vrais partenaires de prévention et, tout simplement, de vrais citoyens.

Soigner les personnes toxicomanes ne doit pas abandonner l'objectif d'une conquête par chacun de son autonomie et de sa liberté. Une telle perspective impose une diversification des actions et une pluralité des services. L'abstinence ne doit pas être une condition à l'aide sociale ou aux soins. L'action thérapeutique, la prise en charge des usagers et la prévention des drogues doivent s'appuyer sur une réflexion clinique et éthique, donc sur des professionnels divers et formés. Toutes ces actions doivent respecter la spécificité de chaque individu, homme ou femme, ainsi que son propre choix.

L'heure n'est plus au repli derrière des frontières ni au rejet des responsabilités sur le voisin. L'heure est à la coopération.

L'Europe a besoin, vis à vis des abus de drogues, d'une politique cohérente, ouverte aux

différences des cultures, des modèles, des dispositifs et des expériences, une politique totalement tournée vers le dialogue et les échanges.

Rien de tout cela ne pourra se faire sans une collaboration étroite des institutions européennes avec les Organisations Non Gouvernementales constituées en réseaux d'échange.

La Commission Européenne, au travers des différentes directions concernées, et l'observatoire Européen des drogues et des Toxicomanies doivent développer un partenariat avec les acteurs de terrain, pour réaliser la surveillance épidémiologique, soutenir l'élaboration d'instruments d'évaluations communes, promouvoir la recherche et la prévention.

Nous nous engageons à défendre ces buts et à construire cette politique européenne en concertation avec les instances communautaires et les Etats membres de l'Europe.

[HOME](#)

What's ERIT : [Statutes](#), [Members](#), [Board Statements](#), [Books](#), [Articles](#), [News Work Groups](#), [Other Links](#), [Chat](#), [Agenda](#), [Search](#)

Last update 24/01/2002

Copyright © 2000, ERIT, all rights reserved.

Mail questions to info@erit.org

WEB site with the support of European Commission